



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27019>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-27019**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur &quot;esquisse +&quot; pour la Réalisation d'un Centre Aquatique intercommunal à Belleville-en-Beaujolais (PHASE CANDIDATURES)

**Description** : Le présent concours est organisé en vue d'effectuer les études relatives aux travaux nécessaires à la Réalisation d'un Centre Aquatique intercommunal à Belleville-en-Beaujolais. Avec ce projet de réalisation d'un centre aquatique intercommunal, en restructuration du site de la piscine existante, la communauté de communes Saône Beaujolais porte de très fortes ambitions, et cherche à atteindre les objectifs principaux suivants : - Répondre aux besoins d'accès à l'eau du territoire (savoir nager, sports et loisir pour tous) ; - Sortir du modèle actuel des centres aquatiques classiques, déficitaire et non soutenable pour les collectivités, en atteignant l'équilibre financier en exploitation ; - Réaliser un projet à énergie positive en phase avec les enjeux environnementaux, exemplaire et vertueux, en visant notamment l'excellence énergétique. L'approche suivante est portée par la MOA : - Développement d'un modèle d'équipement hybride, sur le modèle d'un tiers-lieu éco-culturel, avec une programmation de l'occupation du lieu diversifiée selon les moments de la journée, de la semaine ou de l'année, avec des activités lucratives et non lucratives - Création d'un véritable lieu de vie, générateur de richesses pour le territoire - Création d'un lieu d'attractivité touristique, approche multi-servicielle, tourisme durable - Maîtrise des dépenses et réduction de la dépendance aux coûts des énergies, en atteignant l'énergie positive - Valorisation de l'environnement, la biodiversité et du cycle de l'eau - Amélioration du savoir-nager, toutes générations confondues, et réponse au besoin de nouveaux usages aquatiques Le candidat devra justifier qu'il dispose, au sein de son équipe, les compétences en : - Architecture - Ingénierie fluides / thermique (traitement d'air, traitement d'eau, courants forts et faibles, chauffage, climatisation, ventilation...), y compris SSI - Ingénierie de la performance énergétique

du bâtiment et qualité environnementale - Ingénierie structure - Voirie et réseaux divers - Économie de la construction - Acoustique - Design végétal /botaniste - Architecture intérieure /scénographie - Aménagement paysager - Biodiversité étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

**Identifiant de la procédure** : f39eb5ad-f45c-4eb7-8edd-bfa28268fce3

**Identifiant interne** : 2024PPP01

**Type de procédure** : Restreinte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71300000 Services d'ingénierie

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0000

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur "esquisse +" pour la Réalisation d'un Centre Aquatique intercommunal à Belleville-en-Beaujolais (PHASE CANDIDATURES)

**Description** : Le présent concours est organisé en vue d'effectuer les études relatives aux travaux nécessaires à la Réalisation d'un Centre Aquatique intercommunal à Belleville-en-Beaujolais. Avec ce projet de réalisation d'un centre aquatique intercommunal, en restructuration du site de la piscine existante, la communauté de communes Saône Beaujolais porte de très fortes ambitions, et cherche à atteindre les objectifs principaux suivants : - Répondre aux besoins d'accès à l'eau du territoire (savoir nager, sports et loisir pour tous) ; - Sortir du modèle actuel des centres aquatiques classiques, déficitaire et non soutenable pour les collectivités, en atteignant l'équilibre financier en exploitation ; - Réaliser un projet à énergie positive en phase avec les enjeux environnementaux, exemplaire et vertueux, en visant notamment l'excellence énergétique. L'approche suivante est portée par la MOA : - Développement d'un modèle d'équipement hybride, sur le modèle d'un tiers-lieu éco-culturel, avec une programmation de l'occupation du lieu diversifiée selon les moments de la journée, de la semaine ou de l'année, avec des activités lucratives et non lucratives - Création d'un véritable lieu de vie, générateur de richesses pour le territoire - Création d'un lieu d'attractivité touristique, approche multi-servicielle, tourisme durable - Maîtrise des dépenses et réduction de la dépendance aux coûts des énergies, en atteignant l'énergie positive - Valorisation de l'environnement, la biodiversité et du cycle de l'eau - Amélioration du savoir-nager, toutes générations confondues, et réponse au besoin de nouveaux usages aquatiques Le candidat devra justifier qu'il dispose, au sein de son équipe, les compétences en : - Architecture - Ingénierie fluides / thermique (traitement d'air, traitement d'eau, courants forts et faibles,

chauffage, climatisation, ventilation...), y compris SSI - Ingénierie de la performance énergétique du bâtiment et qualité environnementale - Ingénierie structure - Voirie et réseaux divers - Économie de la construction - Acoustique - Design végétal /botaniste - Architecture intérieure /scénographie - Aménagement paysager - Biodiversité étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences

**Identifiant interne** : S-PF-1430528

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71300000 Services d'ingénierie

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Une visite obligatoire du site avec les candidats admis à concourir est prévue. La date et les modalités seront confirmées dans le courrier d'invitation à remettre une offre via le profil acheteur. Cette visite sera l'occasion pour l'Acheteur de présenter aux candidats l'opération, le programme ainsi que les objectifs poursuivis. Les candidats seront invités à formuler leurs questions sur la plate-forme acheteur du maître d'ouvrage. En dehors de cette visite spécifique, les candidats peuvent se rendre sur le site librement

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Une lettre de candidature (Dc1 ou format libre) établie par le candidat individuel ou le mandataire en cas de groupement, comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres en cas de réponse en groupement. Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Formulaire Dc2. Les déclarations sur l'honneur que le candidat ou les membres du groupement n'entrent dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-10 du Ccp. Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas en position de conflit d'intérêt dans le cadre de ce projet. Pour l(es) architecte(s) uniquement, la copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes du candidat individuel ou membre du groupement concerné, ou pour les architectes étrangers la preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire, en application de l'article R. 2143-9 du Ccp. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ou une déclaration appropriée de banques

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Le chiffre d'affaires moyen des 3 dernières années ainsi que les qualifications et certifications professionnelles

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes** :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 4

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1430528>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours** :

**Membres du jury** : Conformément aux dispositions des articles R. 2162-22 à R. 2162-24 du code de la commande publique, le jury est composé exclusivement de personnes indépendantes des participants au concours, la composition sera la suivante :

**Membres du jury** : - les membres élus de la commission d'appel d'offres, à voix délibérative ;

**Membres du jury** : - des membres désignés par arrêté et possédant une qualification professionnelle exigée par le concours, représentant un tiers des membres du jury, à voix délibérative ;

**Membres du jury** : - des personnalités et des agents compétents dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de la consultation, désignés par arrêté, avec voix consultative ;

**Membres du jury** : - le Président, ou son représentant, présidera le jury et aura voix délibérative ;

**Prix**

**Lieu de réception de la prime** : 1

**Informations complémentaires** : A l'issue de la consultation et sur proposition du jury, tous les candidats ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de 130 000 Euros. Cette prime est forfaitaire et non révisable. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat et le montant de cette prime sera déduit du paiement de la phase APS. Le montant de cette indemnité sera réglé, sur présentation d'une facture émise par le mandataire du groupement, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception du courrier l'informant que son projet n'a pas été retenu. Passé ce délai, le candidat ne sera plus fondé à percevoir l'indemnité

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1430528>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Date limite de réception des offres** : 09/04/2024 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Communauté de communes Saône Beaujolais

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Lyon

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 443928874

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE BEAUJOLAIS

**Numéro d'enregistrement :** 20006781700011

**Adresse postale :** 105 rue de la République Cs 30010

**Ville :** Belleville-En-Beaujolais Cedex

**Code postal :** 69220

**Pays :** France

**Point de contact :** MENICHON Jacky

**Adresse électronique :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Téléphone :** 0474663598

**Télocopieur :** 0474662640

**Adresse internet :** <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Communauté de communes Saône Beaujolais

**Numéro d'enregistrement :** 1642635

**Adresse postale :** 105, rue de la République

**Ville :** Belleville-En-Beaujolais

**Code postal :** 69220

**Pays :** France

**Point de contact :** Service Marchés Publics

**Adresse électronique :** [contact@ccsb-saonebeaujolais.fr](mailto:contact@ccsb-saonebeaujolais.fr)

**Téléphone :** 0474663598

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 888257

**Adresse postale :** 184, rue Duguesclin

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69433

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone :** 0478141010

**Télécopieur :** 0478141065

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 888256

**Adresse postale :** 184, rue Duguesclin

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69433

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone :** 0478141010

**Télécopieur :** 0478141065

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 90b61deb-c995-40d9-bcbd-7c4b7167a097 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 05/03/2024 à 13:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/03/2024